

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01015

Numéro SIREN : 818 141 574

Nom ou dénomination : LEASH

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2021 sous le numéro de dépôt 57405

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LEASH Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

							Exercice N clos le,						
							3	1	1	2	2	0	2
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)			AA										
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC								
		Frais de développement *	CX		CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 000	AG	23 333	36 667						
		Fonds commercial (1)	AH		AI								
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK								
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO								
		Constructions	AP	480 000	AQ	82 400	397 600						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS								
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 983	AU	55	1 928						
		Immobilisations en cours	AV		AW								
		Avances et acomptes	AX		AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT								
		Autres participations	CU	8 329 096	CV	2 700 000	5 629 096						
		Créances rattachées à des participations	BB		BC								
		Autres titres immobilisés	BD		BE								
		Prêts	BF		BG								
		Autres immobilisations financières *	BH	696	BI		696						
TOTAL (II)		BJ	8 871 774	BK	2 805 788	6 065 986							
ACTIF CIRCULANT		STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM							
	En cours de production de biens		BN		BO								
	En cours de production de services		BP		BQ								
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS								
	Marchandises		BT		BU								
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW								
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	247 378	BY		247 378						
		Autres créances (3)	BZ	183 800	CA		183 800						
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE								
Disponibilités		CF	15 092	CG		15 092							
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI									
	TOTAL (III)	CJ	446 270	CK		446 270							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM											
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 318 044	1A	2 805 788	6 512 256							

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		LEASH	Néant ☐ *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	124 599	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	87 536	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	271 922	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	485 157
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 016 167	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 112 497	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 696	
	Dettes fiscales et sociales	DY	402 657	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	484 082	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 027 099	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 512 256	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 158 584		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LEASH					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue	FG	899 656	FH		FI	
	services*						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	899 656	FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA
		- dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise LEASH		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	98 865	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 620 703	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 348 781	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	271 922	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	60 000	KE		KF	60 000	
CORP.	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	480 000	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	1 983	
	CORP.	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes				LK		LL		LM		
		TOTAL III				LN	480 000	LO		LP	1 983	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	7 728 456	8V		8W	603 640			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	696	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	7 729 152	LR		LS	603 640			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	8 269 152	ØH		ØJ	665 623			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1	2	3		4				
INCP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	60 000	LW	60 000	1X		
CORP.	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	480 000	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 983	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	481 983	NI		
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			IØ		ØX	3 000	ØY	8 329 096	ØZ			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	696	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	3 000	NK	8 329 792	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	63 000	ØL	8 871 774	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	3 333	PF	20 000	PG		PH	23 333					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	54 933	PN	27 467	PO		PQ	82 400					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	55	QN		QO	55					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	54 933	QV	27 522	QW		QX	82 455					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	58 267	ØP	47 522	ØQ		ØR	105 788					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	2 700 000	9V	700 000	9W	700 000	9X	2 700 000
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 700 000	TY	700 000	TZ	700 000	UA	2 700 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 700 000	UB	700 000	UC	700 000	UD	2 700 000
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG	700 000	UH	700 000			
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise LEASH

[illegible]

Désignation de l'entreprise : LEASH										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	696	UV		UW	696				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	247 378		247 378						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 813		1 813						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	142 687		142 687						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	39 299		39 299						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	431 873	VU	431 178	VV	696				
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 016 167		160 618		663 567		191 982			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	12 966				12 966					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	11 696		11 696							
Personnel et comptes rattachés			8C	23 461		23 461							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	45 818		45 818							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	98 865		98 865							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	224 286		224 286							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 227		10 227							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	4 099 531		4 099 531							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	484 082		484 082							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	6 027 099	VZ	5 158 584		676 533		191 982			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	78 972	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : LEASH				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122020			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	271 922		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	700 000	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	700 000	
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	98 865	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8	
				- imposées aux taux de 0 %								ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme								WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions								WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
									TOTAL I	WR	1 070 787		
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	700 000	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
				- imposées au taux de 0 %								WH	
				- imposées au taux de 19 %								WP	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
				- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice ou la perte	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF		
		Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)				K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 quaterdecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH					YG			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC								
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD								
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI								
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	700 000
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	370 787	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	370 787	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LEASH</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	(2 304)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	(2 304)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	(2 304)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	30 591
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
TITRES SILICOM			9D	9E	700 000
TITRES WEB L'AGENCE			9F	9G	700 000
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	700 000
à reporter au tableau 2058-A :			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise LEASH										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(61 349)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB	100				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	148 985		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	87 636		Report à nouveau	ZG	87 536				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	87 636				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	4 166			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	30 887			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	3 562			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	38 614			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	764			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	10 342			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	11 106			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	170 331			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	3 652			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	296 265			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C) (si oui cocher 1 sinon 0)		ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LEASH						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : LEASH

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ☒ ou 12,8 ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2021

Désignation de l'entreprise : <u>LEASH</u>					Néant ☒ *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

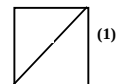
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : LEASH				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP			
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	899 656		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	899 656		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	21 045		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	21 045		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	4		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	38 610		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	38 614		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	882 087	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AC SA	882 087		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	899 656		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX			
Période de référence		GY	du	01012020	GZ	au	31122020
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Arthur

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 14041989 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Route de Ménilles

Code Postal 27120 Commune CROISY SUR EURE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Jules

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 23081983 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 33 Voie Boulevard de la Reine

Code Postal 78000 Commune VERSAILLES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

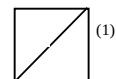
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 8 1 4 1 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEASH

ADRESSE (voie) 125 Boulevard Jean Jaurès

CODE POSTAL 92100

VILLE BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SILICOM
N° SIREN (si société établie en France)	3 2 7 0 8 6 4 3 5	% de détention	100
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	MOCILIS
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 9 5 5 3 2 0 2	% de détention	100
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SEELA
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 0 8 0 9 0 1 6	% de détention	100
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ANDREA
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 9 5 5 5 6 2 8	% de détention	60
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	WEB L'AGENCE
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 1 0 8 8 2	% de détention	95
Adresse :	N° 125	Voie	Boulevard Jean Jaurès
	Code Postal 92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT
		Pays	FR
Forme juridique	SDE	Dénomination	SILICOM INC
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100
Adresse :	N° 1455	Voie	Rue Drummond, Bureau 2B
	Code Postal H3G 1W3	Commune	MONTREAL QC
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
LEASH 125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT France	125 Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
SIRET 81814157400017	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	-	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%	332 667	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE100CLOUD
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 20052021 Lieu :
	Qualité :
	Nom du signataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8		
1								
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

LEASH
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 123 boulevard Jean Jaurès
92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT
818 141 574 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 26 JUILLET 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 26 juillet, à 14 heures 00,

Les actionnaires de la Société **LEASH** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société, sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur **Arthur BATAILLE** préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur **Arthur BATAILLE** le membre représentant, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur **Guy CASTINEL**, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué assiste à la réunion.

Monsieur **Sébastien RENARD** assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les actionnaires présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

SR 

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,***
- ***approbation des comptes dudit exercice,***
- ***affectation du résultat,***
- ***Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire***
- ***pouvoirs.***

Le Président donne lecture de son rapport et des rapports du commissaire aux comptes ; puis il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,

Approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un résultat de 271 921.72 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte au titre des articles 39.4 et 39.5 du CGI que la réintégration des frais généraux visés par les articles ci-dessus dans le bénéfice imposable s'est élevée à 0 Euros au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 271 921.72 Euros de l'exercice 2020, en totalité en report à nouveau.

Le report à nouveau après affectation de cette somme s'élèvera à 359 458.06 €.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SR 

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10, approuve lesdites conventions.

Il est précisé que les associés intéressés aux conventions n'ont pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions statutaires approuve la rémunération du Président qui s'est élevée à la somme de 69 909.91 € bruts au titre de l'exercice 2020 et fixe la rémunération pour l'exercice 2021 du président au même montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions statutaires approuve la rémunération du Directeur Général qui s'est élevée à la somme de 51 750 euros bruts au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et d'inscription modificative au Greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et d'inscription modificative au Greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

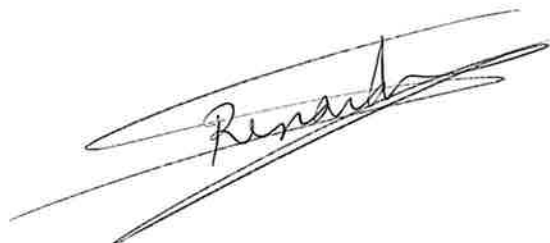
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



A. Baille



Renaud



LEASH

Société par Actions Simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

2

LEASH
Société par Actions Simplifiée
123 Boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne- Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société LEASH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEASH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participations, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 26 juillet 2021

Le commissaire aux comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

Annexe au rapport sur les comptes annuels - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

5

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

LEASH

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 05/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	60 000	23 333	36 667	56 667
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	60 000	23 333	36 667	56 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	480 000	82 400	397 600	425 067
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 983	55	1 928	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	481 983	82 455	399 528	425 067
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	8 329 096	2 700 000	5 629 096	5 028 456
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	696		696	696
TOTAL Immobilisations financières :	8 329 792	2 700 000	5 629 792	5 029 152
ACTIF IMMOBILISÉ	8 871 774	2 805 788	6 065 986	5 510 885

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	247 378		247 378	644 991
Autres créances	183 800		183 800	58 048
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	431 178		431 178	703 040
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 092		15 092	21 153
Charges constatées d'avance				870
TOTAL disponibilités et divers :	15 092		15 092	22 023
ACTIF CIRCULANT	446 270		446 270	725 063

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	9 318 044	2 805 788	6 512 256	6 235 948
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

LEASH

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 05/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	124 599	124 599
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	87 536	(61 349)
Résultat de l'exercice	271 922	148 985
TOTAL situation nette :	485 157	213 235
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	485 157	213 235
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 016 167	1 091 662
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 112 497	4 098 222
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	5 128 664	5 189 883
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 696	355 443
Dettes fiscales et sociales	402 657	375 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	484 082	101 500
TOTAL dettes diverses :	898 435	832 829
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 027 099	6 022 713
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 512 256	6 235 948

Compte de Résultat (Première Partie)

LEASH

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 05/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	899 656		899 656	685 898
Chiffres d'affaires nets	899 656		899 656	685 898
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			21 045	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			920 701	685 898
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			38 614	139 341
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			38 614	139 341
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 106	15 036
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			315 527	224 771
Charges sociales			121 821	88 312
TOTAL charges de personnel :			437 348	313 082
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			47 522	30 800
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			47 522	30 800
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				17
CHARGES D'EXPLOITATION			534 590	498 276
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			386 111	187 622

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LEASH

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 05/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	386 111	187 622
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2	2
Reprises sur provisions et transferts de charges	700 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	700 002	2
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	700 000	
Intérêts et charges assimilées	15 326	11 441
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	715 326	11 441
RÉSULTAT FINANCIER	(15 324)	(11 439)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	370 787	176 183
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	98 865	27 198
TOTAL DES PRODUITS	1 620 703	685 900
TOTAL DES CHARGES	1 348 781	536 915
BÉNÉFICE OU PERTE	271 922	148 985

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 512 256** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de **1 620 703** euros et un total de charges de **1 348 781** euros, dégageant ainsi un résultat de **271 922** euros.

L'exercice considéré débute le **1er janvier** et finit le **31 décembre**

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1 ; ANC2014-03 ; ANC 2018-02)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière, selon le règlement 2014-03 du 05 Juin 2014 de l'Autorité des normes comptables (ANC) relatif au Plan comptable général, en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a acquis l'intégralité des titres de la société SILICOM et MOCILIS par rachat des actions détenues par les minoritaires. Au cours de l'exercice a été constituée une provision de 0.7M€ sur les titres de la société Web l'Agence compte tenu des difficultés de développements de la structure.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

En date du 4 juin 2021, le président a constaté la réduction du capital de la société d'un montant de 340 euros décidée par les associés en date du 7 mai 2021 par voie de rachat d'actions d'un associé.

Le capital s'élève ainsi à 660 euros.

En date du 4 juin 2021, la société SILICOM, filiale à 100% a versé des dividendes pour 1.654.863 euros au titre d'une distribution de réserves.

La société a souscrit un prêt bancaire d'un montant de 2 397 153 € en 2021

1- Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Autres Mouvements	Cessions 2020	Brut au 31/12/2020
Logiciels	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL :	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2020
Logiciels	3 333.33 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	23 333.33 €
TOTAL :	3 333.33 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	23 333.33 €

2- Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Autres Mouvements	Cessions 2020	Brut au 31/12/2020
Constructions	480 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	480 000.00 €
TOTAL :	480 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	480 000.00 €

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Autres Mouvements	Sorties de l'exercice	Cumul au 31/12/2020
Constructions	54 933.34 €	27 466.67 €	0.00 €	0.00 €	82 400.01 €
TOTAL :	54 933.34 €	27 466.67 €	0.00 €	0.00 €	82 400.01 €

3- Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Fusion 2020	Cession 2020	Brut au 31/12/2020
Participations	7 728 456.00 €	603 640.00 €		3 000.00 €	8 329 096.00 €
Créances rattachées à des participations					0.00 €
Autres titres immobilisés					0.00 €
Autres prêts					0.00 €
Dépôts et cautionnements	695.80 €	0.00 €		0.00 €	695.80 €
TOTAL :	7 729 151.80 €	603 640.00 €	0.00 €	3 000.00 €	8 329 791.80 €

DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Fusion 2020	Cession 2020	Brut au 31/12/2020
dépréciation des titres de participation	-2 700 000.00 €	700 000.00 €	0.00 €	700 000.00 €	-2 700 000.00 €
TOTAL :	-2 700 000.00 €	700 000.00 €	0.00 €	700 000.00 €	-2 700 000.00 €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	Montant au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Fusion 2020	Cession 2020	Brut au 31/12/2020
TOTAL :	5 029 151.80 €	1 303 640.00 €	0.00 €	703 000.00 €	5 629 791.80 €

Les données financières de ces sociétés sont détaillées dans le tableau des filiales et participations de l'annexe.

4 - EFFECTIF

L'effectif moyen au 31/12/2020 était de 3 salariés.

Dont : Cadre : 3 salariés

Etat des créances

	Brut au 31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres immobilisations financières	696.00 €	0.00 €	696.00 €
Clients douteux	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres créances clients	247 378.00 €	247 378.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Impôts sur les bénéfices	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	1 813.00 €	1 813.00 €	0.00 €
Groupe et associés	142 687.00 €	142 687.00 €	0.00 €
Débiteurs divers	39 299.00 €	39 299.00 €	0.00 €
Charges constatées d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	431 873.00 €	431 177.00 €	696.00 €

Etat des dettes

	Brut au 31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 016 167.00 €	160 618.00 €	663 567.00 €	191 982.00 €
Emprunts et dettes financières divers	12 966.00 €	0.00 €	12 966.00 €	0.00 €
Dettes - Participation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs et comptes rattachés	11 696.00 €	11 696.00 €	0.00 €	0.00 €
Personnel et comptes rattachés	23 461.00 €	23 461.00 €	0.00 €	0.00 €
Sécurité sociale et autres organismes	45 818.00 €	45 818.00 €	0.00 €	0.00 €
Taxe sur la valeur ajoutée	224 286.00 €	224 286.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres impôts, et taxes	109 092.00 €	109 092.00 €	0.00 €	0.00 €
Groupe et associés	4 099 531.00 €	4 099 531.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres dettes	484 082.00 €	484 082.00 €	0.00 €	0.00 €
Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	6 027 099.00 €	5 158 584.00 €	676 533.00 €	191 982.00 €

Provisions inscrites au Bilan

	Brut au 01/01/2020	Augmentations	Fusion	Diminutions	Brut au 31/12/2020
Provisions pour litiges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour garanties données aux clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour impôts	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	2 700 000.00 €	700 000.00	0.00 €	700 000.00 €	2 700 000.00 €
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL :	2 700 000.00 €	700 000.00 €	0.00 €	700 000.00 €	2 700 000.00 €

**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS
POSTES DU BILAN**

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANTS DETTES
	liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Créances représentées par effets de commerce
Participations	8 329 096 €		
Créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés	247 378 €		
Autres créances			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €		
Emprunts et dettes financières diverses	880 312 €		

CHARGES A PAYER

DETTES	CHARGES A PAYER
Avances conditionnées	0 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	675 €
Emprunts et dettes financières divers	0 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	0 €
Fournisseurs et comptes rattachés	3 944 €
Dettes fiscales et sociales	33 080 €
Dettes sur immobilisations	0 €
Autres dettes	0 €
TOTAL :	37 699 €

PRODUITS A RECEVOIR

CREANCES	PRODUITS A RECEVOIR
Clients et comptes rattachés	57 600.00 €
Autres créances	0.00 €
TOTAL :	57 600.00 €

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1.00
4 - Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	1.00

Désignation de l'Entreprise : LEASH S.A.S.

DETTES GARANTIES : Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés :

- Garantie donnée par BPI Financement au profit de la Société Générale à hauteur de 50% de l'encours du prêt
- Nantissement de 95% des actions de la société Web L'agence

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (8) (10)	Quotient du capital dérivé (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires nets taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats bénéficiaires ou pertes du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A.											
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales											
SILICOM - SIREN : 327 086 435	1 750 000	3 066 113	100	7 053 436	4 747 356			18 037 290	775 511	0	
MOCLIS - SIREN : 509 553 202	136 260	299 344	100	573 584	573 584			540 840	9 472	0	
ANDREA - SIREN : 849 555 028	1 000	-683	0,0	600	600			162 048	16 210	0	
SEELA - SIREN : 790 809 016	5 000	-75 164	100	1 476	1 476			247 043	127 789	0	
WEB L'AGENCE - SIREN : 827 610 882	1 000	-24 333	95	700 000	0			450 925	-96 236	0	
2. Participations											
B.											
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0		0			0	
b. Filiales étrangères (ensemble) (4).....				0	0		0			0	
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble).....				0	0		0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0		0			0	

(1)
(2)
(3)
(4)
(5)
(6)
(7)
(8)
(9)
(10)

Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numero SIREN).
Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 6) en désignant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
Mentionner au pied du tableau la part de la filiale entre le franc métropolitain et les autres devises.
Dans la monnaie locale d'opération.
En francs français, puis en euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
Mentionner dans cette colonne la date des prêts et avances (caus déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.